

Développement durable : dimension environnementale et énergie

Autor(en): **Roch, Philippe**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 5

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la croissance zéro au développement durable

Le développement durable est une notion pratique pour l'action politique. Le consensus à son sujet est acquis. Car il répond aux vœux de l'humanité, puisque sa substance même est de mettre en interaction le respect de l'environnement, les possibilités de développement économique et la compatibilité sociale. L'idée de développement durable a été engendrée par un défi: juguler et résorber autant que possible l'effet de serre responsable de la dégradation climatique que l'on sait.

Le principe même de la durabilité n'est pas nouveau. Au cours des trente dernières années, plusieurs programmes politiques ont déjà fixé des objectifs aux facettes multiples, dont l'environnement n'était pas le moindre. Le temps de haute conjoncture, avec ses atteintes intolérables à la nature et au paysage, a suscité des mouvements et des programmes: protection des eaux, planification du territoire, conservation des monuments, protection de l'environnement, lutte contre la mort des forêts, enrayement de la thrombose routière et – globalement parlant – préservation des ressources et croissance zéro. La croissance zéro s'est muée en croissance qualitative, en ajoutant à la dimension environnementale celle du développement économique. Il y eut l'ère des conceptions globales: en 1977, la conception globale des transports, en 1978 celle de l'énergie. On a également développé un concept de développement économique global des régions de montagne prenant en compte, dès le début, la protection du paysage, la culture et le bien-être de la population.

Développement durable – c'est le slogan de cette fin de siècle. Le siècle prochain nous imposera certainement d'autres mots-clés, mais la préoccupation majeure demeurera, pour la Suisse comme pour le monde entier, de trouver un sain équilibre entre les ressources naturelles, le confort matériel et la justice sociale.

Urs Ritschard,
Chef de l'information,
Office fédéral de l'énergie

Développement durable: soyons concrets!	2
Expo.01: Concept énergétique et développement durable	4
L'énergie dans la cité: Misez sur l'Agenda 21!	6
Publications / Manifestations	8

6121



Philippe Roch

Directeur de l'Office fédéral
de l'environnement, des forêts
et du paysage (OFEFP)

«Nous nous félicitons que la Suisse ait adopté, dès le début des années 90, des mesures allant dans une direction plus «durable» de l'utilisation de l'énergie»

Développement durable: dimension environnementale et énergie

Le consensus autour du concept du «développement durable» offre un cadre permettant un développement qui harmonise les dimensions économiques, sociales et environnementales. Pour l'environnement, l'énergie est une des questions-clés car sa production, sa transformation, son transport, son stockage et son utilisation s'accompagnent inévitablement d'une charge écologique.

La Suisse importe 85% de l'énergie qu'elle consomme, ainsi que de nombreux produits manufacturés qui ont nécessité l'emploi d'énergie pour leur production. En d'autres termes, la Suisse vit au-dessus de ses moyens énergétiques propres, qui sont pour l'essentiel la force hydroélectrique et la production de bois. L'énergie importée est essentiellement du pétrole et du gaz naturel. La combustion de ces matières fossiles cause une pollution locale (NO_x, SO₂ et ozone troposphérique) et des émissions de CO₂ qui contribuent à l'augmentation de l'effet de serre et au réchauffement climatique.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée actuellement par 179 pays, dont la Suisse, s'est dotée du Protocole de Kyoto, qui fixe un objectif chiffré des émissions à chaque pays industrialisé. L'objectif de réduction attribué à la Suisse est de 8% en moyenne dans la période allant de 2008 à 2012, pour le CO₂ comme pour d'autres gaz (CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆). En outre, la loi sur le CO₂ actuellement au Parlement fixe un objectif national de réduction des émissions de CO₂ de 10% en 2010 par rapport à 1990.

Du point de vue du développement durable et de l'environnement, nous nous félicitons que la Suisse ait adopté, dès le début des années 90, des mesures allant dans une direction plus «durable» de l'utilisation de l'énergie. Le programme national Energie 2000 et la récente loi sur l'énergie préparent un cadre permettant une utilisation plus rationnelle de l'énergie et une promotion des énergies renouvelables.

Depuis l'OFEFP, nous nous engageons pour que l'aspect développement durable soit au centre de projets promoteurs comme la réforme fiscale écologique et l'utilisation d'instruments de l'économie de marché pour la protection de l'environnement. De plus, la mise en place des futures agences pour l'énergie en Suisse doit permettre de mieux intégrer les divers aspects du développement durable. L'économie aura ainsi l'occasion de s'engager davantage dans la recherche, le développement et la promotion des énergies renouvelables.

Cependant, dans le secteur de l'énergie, nous considérons que nombre de questions restent ouvertes du point de vue du développement durable, parmi lesquelles celles ayant trait à la mobilité en général et au trafic routier et aérien en particulier, et celles liées à l'utilisation de l'énergie nucléaire et aux déchets radioactifs qu'elle génère.

Ph. R.